

Le Commandant du 1^{er} Bataillon G.V.C.E.
Au Commandant du B.R. à Termonde.

Objet: Rapport Général sur l'organisation de l'Unité.

Les opérations de mise sur P.P.R. du 1^{er} Bn. des G.V.C.E. n'ont pas eu lieu avec toute la célérité et l'ordre désirable.

Il faut attribuer cette situation aux diverses causes énumérées ci-dessous.

1°) Les Officiers appelés au commandement des Cies et des Bn. n'avaient manifestement pas reçu l'instruction nécessaire pour organiser une mobilisation. Tous ces Officiers avaient la compétence nécessaire pour prendre le commandement d'une Cie. ou d'un Bn. déjà organisé et en cadre mais jamais au cours de leurs prestations précédentes ils n'avaient du s'occuper de la mobilisation d'une unité.

2°) J'estime donc qu'il faudrait les rappeler un jour par an au bureau de recrutement pour qu'ils puissent prendre connaissance de leurs dossiers administratifs afin de l'étudier et de le consulter sous la direction d'un Officier compétent de l'active.

Dans ce même ordre d'idée, il y aurait lieu de rassembler l'Officier d'administration et les futurs comptables des compagnies pour recevoir les instructions relatives à l'établissement de leur comptabilité.

Il m'a semblé hautement souhaitable que les cadres, tant Officiers que sous-officiers, soient rappelés 24h. avant la troupe qui est toujours possible lorsque l'armée n'est pas mobilisée d'emblée mais simplement mise sur le P.P.R.

Cela permettrait aux Officiers de faire une première organisation de leur cadre, de veiller à ce que les sous-officiers soient habillés et équipés avant l'arrivée des troupes et de mettre tout en œuvre pour que le lendemain les opérations se passent méthodiquement et avec le plus grand ordre; cela permettrait à l'Officier de s'occuper de son unité et non pas de questions de détails comme ils y ont été obligé au cours de cette mise sur P.P.R.

Dans le cas où le cadre ne pourrait pas être rappelé 24h. à l'avance j'estime qu'il y aurait lieu d'envisager la possibilité de doter les hommes rappelés d'un casque, d'un brassard distinctif et de leur faire occuper leur emplacement de surveillance aussitôt armés.

Les Officiers étaient en effet convoqués à 8h. au bureau de recrutement pour y recevoir toutes les instructions nécessaires et y prendre connaissance d'un dossier assez volumineux tandis qu'à la même heure les rappelés, sous-officiers et soldats confondus avec d'autres civils se trouvaient déjà réunis dans les locaux servant de cantonnement provisoire. Il est compréhensible que dans ces conditions il y ait eu quelques flottements et que les Officiers ont rencontré de grosses difficultés d'organisation qui ont apportées un retard considérable dans la marche des opérations du P.P.R.

3°) Le retard a encore été aggravé par d'autres causes imprévues entre autres: Les commandants de Cie. devaient disposer dès le début des opérations de six camionnettes. Pratiquement il a fallu plusieurs heures avant de pouvoir disposer de ces voitures. D'autres unités que les nôtres étaient également mobilisées et en réquisitionnaient; parfois la camionnette se trouvait sous clef dans un garage dont le propriétaire était absent et partout les disponibilités locales étaient fort restreintes. Ainsi la 3e Cie. à Lokeren a été forcée de réquisitionner des voitures à Sinay, Kamske etc.; voitures qui ne furent rendues à Lokeren que dans le courant de l'après-midi. Si les cadres avaient été réunis la

veille chaque Cie. aurait disposé de ses six camionnettes dès 8h. du matin.

J'ai pu constater que le recrutement régional à côté de quelques avantages au point de vue des réquisitions, présente de nombreux inconvénients. Il est beaucoup plus difficile, surtout le 1^e. jour, lorsque les rappelés sont encore en civil, d'empêcher des contacts entre la population et les hommes et de maintenir une stricte discipline.

Les couvertures devraient être versées directement au cantonnement provisoire pour être distribuées en même temps que les butins et non pas à 11h. du soir lorsque les Bons. avaient déjà rejoints leurs cantonnements définitifs. Elles ont du être reversées au dépôt d'Armée N° pourraient elles ---- non plus être fournies par le dépôt d'Armée?

Une autre cause de lenteur doit être trouvée dans le fait que beaucoup d'effets d'habillement ne convenaient plus pour les hommes rappelés: il faudrait tenir compte que des hommes de 35 à 40 ans n'ont généralement plus la sveltesse d'hommes de vingt ans et prévoir pour la Bons. des G.V.C.E. des effets plus amples. Il est regrettable en effet que le 3^e. jour de la mise sur P.P.R. une bonne partie des sous-officiers étaient toujours en civil faute d'avoir trouvé des effets à leur taille.

Certaines administrations communales n'avaient pas mis à la disposition des commandants de Cies, des locaux assez spacieux pour pouvoir y rassembler les hommes, les habiller et les armer dans des conditions d'ordre et de surveillance nécessaires.

4°) Les services téléphoniques n'ont pas fonctionné de façon normale: les communications entre les Comdt. du Bon. et les Comdts. de Cies. étaient souvent impossibles; c'est pourquoi j'estime qu'il serait désirable de prévoir un motocycliste dans le personnel de l'état-major du Bon., le rendement par cycliste étant insuffisant vu les distances considérables séparant l'E.M. du Bon. de ses unités dispersées.

ADMINISTRATION

Au point de vue de l'administration on a rencontré de sérieuses difficultés.

L'Officier d'Administration mis à la disposition du Bon. ne s'est présenté que le 2^e. jour et ne possédait pas les aptitudes voulues pour organiser son service, de plus les comptables de Cies. n'avaient qu'une connaissance rudimentaire de leurs fonctions.

Certains n'avaient aucune connaissance de comptabilité, d'autres avaient quitté l'armée depuis plus de quinze ans. Leur tâche fut d'autant plus ingrate qu'ils ne possédaient ni règlements ni imprimés de comptabilité. Je cherche à remédier à cette situation dans la mesure du possible.

J'ai encore rencontré de nombreuses difficultés matérielles. Ainsi contrairement aux indications de mon journal de mobilisation le C.T. territorial n'avait pas été mobilisé et n'a pu, par conséquent, mettre à notre disposition ni camion à vivres ni camionnette. J'ai donc été obligé le 2^e. jour, avec grandes difficultés de faire de nouvelles réquisitions de voitures et comme le magasin d'Intendance de Gand se trouvait dans l'impossibilité de nous ravitailler sur place faute de moyens de transport, j'ai été obligé d'envoyer moi-même mes camions chercher les vivres à Gand ce qui a causé un retard considérable dans la distribution des vivres; cela m'a aussi privé des services d'un caporal d'intendance et m'a forcé de détacher un gradé de mon personnel d'E.M. pour remplir ce service pour lequel il n'était pas initié.

Il y aurait lieu d'envisager la distribution d'un camion de réquisition à chaque unité séparée de la compagnie ce qui était le cas pour les unités de Lokeren et St. Nicolas qui avaient des Bous. chés à plusieurs kilomètres de ces villes.

ORGANISATION TACTIQUE.

L'organisation tactique des unités au point de vue que a été normale, à part un léger retard dans l'arrivée aux camions définitifs. Les Grands-Gardes ont été placées aux endroits importants service des patrouilles et des sentinelles a été régulièrement

CONCLUSIONS


Pour le bien du service et la bonne marche des opérations il serait absolument nécessaire

1°) Qu'un Officier en service actif, chef de direction, soit affecté pour quelques jours à chaque compagnie.

2°) Qu'un sous-officier comptable de l'active soit momentanément mis à la disposition des Commandants de Cies. pour une première mise en marche des services

3°) Qu'il est absolument nécessaire que l'Officier d'Administration soit complètement à la hauteur de sa tâche.

Le Cap. Comdt. CHEVALIER, Comdt. la Bon. G. V. C. E.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Eug. Chevalier", is written above a horizontal line that extends across the width of the signature. A vertical line descends from the center of the horizontal line.